

## *Les Nonières, histoire d'Hommes, du XVIIIème siècle à aujourd'hui*

Village pluriséculaire dont l'origine du nom est imprécise : neuvième col sur la route de Napoléon, village de nones, ..., la *Noneyre* comme on l'appelle parfois par ici possède comme tous les endroits au monde une histoire. Il fut un temps haut lieu de la route impériale n°109 et de la route départementale n°1, le village étant situé à la jonction de quatre axes de circulation majeure menant en direction du Le Puy, de Privas, Tournon sur Rhône, Valence et La Voulte. Vous lirez ici le récit d'un historique bref et non exhaustif de ce que notre charmante commune a pu être le théâtre.

Il convient tout d'abord de préciser que ce travail n'est le résultat que de quelques semaines de recherches aux archives municipales et qu'il pourra être enrichi à l'avenir par le concours d'autres sources. Le problème principal lorsqu'on s'intéresse à l'histoire d'un petit village, d'aujourd'hui 230 âmes, est la fragilité et la rareté des sources disponibles. Ces dernières nous permettent toutefois de se représenter ce que fut la vie au cours des derniers siècles, au sommet d'un col ardéchois, culminant à 671 mètres d'altitude. Ces sources nous offrent le moyen de remonter jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. A ce moment là, le village est alors libéré des œillères de l'Ancien Régime, le servage a pris fin, et le fief n'est plus qu'une unité administrative en devenir.

Les faits que vous rencontrerez plus bas peuvent paraître insignifiants mais dans la plupart des cas, ils chamboulèrent la vie quotidienne des noniérois !

*Les noms propres sont ci-dessous retranscrits tels que notés dans les documents consultés.*

### *Les Nonières, village catholique*

La commune située sur le diocèse de Viviers a connu maints édifices religieux. Aujourd'hui, en parcourant le village, on peut découvrir de multiples croix plus ou moins anciennes, dont la grande sœur, trône en majesté sur la place du village, face à l'église. La plupart des églises construites (l'actuelle datant de 1846) le furent peu ou prou sur l'espace actuel, au centre du village. Le rôle de l'Eglise catholique a été fondamental dans la vie noniéroise, ou tout du moins, l'a rythmé pendant de nombreuses années.

On ne sait que peu de choses sur l’empreinte catholique avant le XVIII<sup>ème</sup> même s’il semblerait qu’au XVII<sup>ème</sup> une forte concentration de population de conversion protestante s’y trouvait. En raison de la révocation de l’Edit de Nantes en 1685 par Louis XIV, la grande majorité de cette population fut contrainte de fuir. Ainsi, en 1860, on compte uniquement seize personnes de religion protestante sur la commune, réparties en quatre familles, alors que la population totale est alors proche des sept cent cinquante personnes.

L’église actuelle, dite église Saint Jacques, connaît une histoire mouvementée qui s’étend sur plus de soixante-dix ans. En effet, dès 1815 on commence à projeter la reconstruction de l’ancienne Eglise mais le premier projet concret ne sera réalisé qu’en 1844. Mêlant infortunes budgétaires, changements de régimes politiques et affluences fortes, la construction connaît des remous inattendus. Par exemple, le bâtiment de 1844 connaissait une traverse et deux vitraux de moins que celui d’aujourd’hui. La façade était également renforcée de trois mètres environ. On a en réalité en 1866 agrandi le bâtiment initial à la suite de la chute de la tribune au cours de l’office.

Dès le 16 décembre 1810 est établie la « Fabrique pour la reconstruction de l’Eglise des Nonières ». Guillaume Lacour est élu *Président*, Jacques Ladreit, Jacques Eygas et Jean Mathevon en seront les marguilliers, et Jacques Eygas sera également le trésorier/

Pour illustrer l’affluence importante qu’a connu notre petite église, il en résulte que le 1er novembre 1854, le curé va aller jusqu’à proposer l’établissement d’un vicariat sur la commune – sans donner suite toutefois – pour la commodité des catholiques et la possibilité de donner deux messes et non plus une seule par jour. Ce qui vise, in fine, à la mise en place d’un diocèse ! Pour ce faire, le curé obtient l’accord de Joseph Hippolyte Guibert, évêque de Viviers, par la suite Archevêque de Tours et de Paris, qui participera au conclave portant à l’élection canonique le futur Léon XIII en 1878 !

D’autres informations pêle-mêle peuvent également être citées. Ainsi, par exemple, on a déterminé que le baptistère situé aujourd’hui dans l’église date de la fin du XV<sup>ème</sup> ou du début du XVI<sup>ème</sup> siècle. Par ailleurs, on sait que la commune fut un lieu, dès le XVI<sup>ème</sup>, siècle où maintes congrégations, confréries ou ordres, furent formés et établis, et qui ont pour certains perdurés plusieurs siècles. Nous pouvons en citer plusieurs :

- Confrérie des saints anges gardiens

- Confrérie du très saint sacrement établie canoniquement le 11 avril 1639 par le père Andol, perdurant jusqu'en 1822
- Confrérie du Saint scapulaire établie canoniquement le 29 mai 1716
- Confrérie du scapulaire de Notre Dame du Mont-Carmel établie canoniquement en 1720 et qui tiendra jusqu'en 1818
- Confrérie de Notre Dame du Saint Rosaire en 1745 par le père Desportes jusqu'en 1826
- Confrérie du Sacré Cœur entre 1772 et 1806
- Confrérie du Sacré Cœur Jésus établie canoniquement le 25 novembre 1826
- Tiers ordre de la pénitence de Saint François Régis
- Congrégation des sœurs du Tiers ordre des Nonières
- Confrérie du très Saint Sacrement de l'autel entre 1827 et 1937
- Congrégation de la très Saint Vierge dont les règles sont drastiques pour les jeunes filles qui y passent au cours du XIXème et de la première moitié du XXème siècle, car « seront suspendues un an celles qui iront danser à une vogue », on peut être puni pour lire de mauvais livres... Ses membres portent un voile et une médaille de la Sainte Vierge.

Au cours du temps, l'église est restée, de par son emplacement et de par son nombre de fidèles, centrale pour la commune. Si le nombre de pratiquants a drastiquement chuté, nombreuses sont les personnes se plaisant à parcourir l'édifice, à l'atmosphère apaisante, restauré au début du XXIème siècle. Vous pourrez peut-être, avec un peu de chance, entendre ses cloches raisonner. L'église compte de nombreux trésors et vestiges du passé : ses trois autels, une vingtaine de statues, un chemin de croix, de multiples ornements, vases sacrés ou reliquaires ainsi que de très belles chapes ornées.

### Les écoles

On constate lors du Conseil du 14 février 1836 que la commune ne dispose pas d'instituteurs pour les garçons et que cela est fort dommageable. Il existe bien des institutrices pour les filles, au couvent, mais le maire considère qu'elles « ne savent pas enseigner les choses importantes aux garçons ». C'est à cette date qu'est établie la première requête au gouvernement pour une maison d'école. Plus d'un an après, bien qu'aucune maison d'école n'ait été trouvée, un instituteur arrive. Il se nomme Régis Michel et est natif de Borée.

En 1869, une école de filles est aménagée dans le couvent à l'initiative des sœurs de Saint Joseph qui sont alors submergées par l'arrivée de trente-cinq jeunes filles. En août, le préfet nomme alors la première institutrice, mademoiselle Marie Berthiol. Il faut bien savoir que jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la profession d'instituteur était plutôt réservée à ceux qui ne pouvaient pas travailler de leurs mains. Au cours de ce siècle, elle s'est progressivement professionnalisée et perfectionnée.

En 1876, la commune se voit allouer une aide au financement pour la construction d'une maison d'école pour les garçons. On projette de racheter la maison du « vieux » Fayolle pour la modique somme de 2500F. L'année suivante, on achète plusieurs tables pour cette école en place qui est néanmoins de plus en plus étroite face à l'affluence à laquelle elle doit faire face. Cette année là commencent les travaux pour la maison d'école à hauteur de 11 364F. L'architecte du département, Monsieur Besset, est chargé d'établir un devis. En raison de la loi du 28 mars 1882, une commission scolaire est créée au Conseil dont le but est d'encourager et surveiller la fréquentation des écoles, des filles, comme des garçons. L'école est prévue pour accueillir 70 élèves pour un coût total de construction de 23 000 F.

En 1900, le Conseil propose avec enthousiasme l'établissement d'une école pour fille sur la commune. Le premier projet est de la construire au dessus de l'école des garçons, mais ce projet est ajourné car la commune manque de financement, de pierres et de main d'œuvre en raison des travaux du CFD et de fortes inondations. L'école publique des filles sera donc pendant un temps placée dans la maison Daumet. Le préfet donne finalement son accord pour une telle école le 14 juin 1909. Cette même année, on décide d'acheter un terrain pour l'école des filles. En 1910 enfin, l'école des filles s'achève. Les deux écoles disposent alors de deux classes chacune avec deux instituteurs. Tous les meubles furent conçus et réalisés par des menuisiers locaux. Le manque d'eau du fait d'une non-adjudication du bourg en eau courante se fait d'ailleurs sentir aussi à l'école, l'eau des puits étant rance et porteuse de maladie.

D'autres détails peuvent paraître intéressants. Par exemple, en 1922, les écoles se voient allouer des subventions académiques pour les écoles publiques afin de se procurer du matériel géographique et historique. De plus Le 1<sup>er</sup> octobre 1938, Pierre Chambon devient secrétaire de mairie. Avec Julia, sa femme, ils sont également instituteurs à l'école et le demeurent pendant de nombreuses années. A la fin des années 1950, il est décidé de rassembler les deux écoles dans celles des garçons. Ainsi les classes deviennent mixtes.

Pour résumer donc, il y eut en soit deux écoles publiques, l'une en direction du Cheylard et actuelle, l'autre en direction de Lamastre. Le couvent vers Saint Agrève et le bâtiment en direction de Saint Julien Labrousse peuvent également être considéré comme des écoles au titre néanmoins, qu'on y dispensait un enseignement religieux. Il ne faut pas oublier qu'il fut un temps où l'instruction se déroulait essentiellement dans les champs, la faux ou la fourche à la main plutôt que la plume. Rares étaient donc les années, jusqu'aux années 1950, où les écoliers, ne filaient pas en vacances – relatives – d'été pour la moisson !

### **Le CFD et la commune**

En 1878 est votée la loi Freycinet, nom du Ministre des travaux publics qui vise à développer le réseau ferré en France. Le CFD est alors créé par décret ministériel en 1886. On décide en 1888 l'établissement de la ligne La Voulte-Le Cheylard de CFD et on commence les travaux dans la foulée. Néanmoins de vrais enjeux sont posés en 1891 car Lamastre et Saint Agrève se présentent très favorablement à un passage de la voie ferrée par Désaignes via la liaison Le Cheylard-Saint Agrève. Finalement, le CFD passera bien par notre col et ceci s'explique notamment du fait qu'il est le lieu de croisement de cinq routes, que le commerce y est riche et que plusieurs foires de grandes envergures s'y tiennent.

Dès 1888 par ailleurs, une halte est établie sur la commune, à Pailhès. L'ouvrage principal, témoin de cette heure, et qui nécessita plusieurs années de durs travaux est évidemment notre tunnel de 321m où vous pouvez aujourd'hui allègrement vous balader sans craindre de rencontrer la locomotive Mallet 414 ! Il fut réalisé au début du XXème pour être terminé en 1904. Cette réalisation par ailleurs entraîna de nombreux dégâts et ce notamment au presbytère. Il y eut d'ailleurs à ce propos un procès mené d'une main de fer au tribunal administratif pour remboursement des frais de réparation. Après maintes années de loyaux services, la belle aventure du CFD se termine le 1<sup>er</sup> novembre 1968. Il convient toutefois de rappeler que les premières craintes de fermetures étaient nées vingt ans auparavant. Aujourd'hui Le Mastrou, fait revivre un peu cette époque disparue.

### **Les Nonieres dans la IGM**

*Le monument aux morts de l'Eglise :*

Petit avant-propos : le 25 octobre 1919 est promulguée une loi prévoyant le versement d'une subvention de l'Etat pour l'érection d'un monument en hommage aux *morts pour la France* de la commune mais il n'y a en aucun cas d'obligation de construire de tels édifices. Ce sont les communes, les anciens-combattants et les familles et proches des soldats décédés qui sont les maîtres d'œuvre de la construction des monuments. Ainsi, dans notre commune, ce projet naît en 1920 et mettra deux ans pour se réaliser sous l'initiative du maire de l'époque, Régis Rey. S'inscrivant pleinement dans la volonté politique nationale mais aussi dans l'état d'esprit de la population qui ne veut pas qu'on oublie ses fils, ses pères, ses amis partis.

Parlons tout d'abord du financement de ce projet. Après consultation des contrats, notes et bouts de papiers griffonnés par le maire en personne, je constate que le monument a été financé par trois moyens principaux :

- La commune participa à hauteur de 400 francs.
- L'Etat donna 91 francs (la fameuse subvention).
- Et surtout diverses souscriptions au cours des messes ou par le biais de dons de la population (une cinquantaine de donateurs détaillés, parfois nommés individuellement, pour toute une famille ou bien une description sommaire (« une jeune fille », « la famille d'un soldat mort », « une famille à 4 poilus »)) qui s'élevèrent à 1039 francs

Il est notifié une autre entrée d'argent de 400 francs d'origine assez mystérieuse... (un nom est inscrit mais demeure illisible, une autre quête également). Ainsi, les recettes s'élèvent à 1930 francs. Problème, les dépenses atteignent elles dans le même temps 1990,90 francs... L'Eglise s'engage alors à payer la différence de 60,9 francs.

Mais quelles sont les composantes du coût total du monument ?

Tout d'abord, il y a les 1560 francs dus à la marbrerie « Joseph Preti » de Lamastre avec qui un contrat de gré à gré est rédigé le 7 septembre 1922 après établissement d'un devis le 7 décembre 1920. Par ailleurs, la statue et son port représentent un coût de 388,15 francs. En effet, cette statue de Jeanne d'Arc n'était disponible que dans une seule entreprise : « Cazes-Bonneton » au Puy avec qui le contrat est établi au cours du mois d'août 1921 avec le curé de l'Eglise paroissiale des Nonières, le Père Chaussinand. Ensuite, pour la somme de 15 francs, l'entreprise locale de maçonnerie Fay réalisa l'assemblage des différentes pièces. Il y a également les frais de timbres pour contrats ou enregistrements à hauteur de 27,75 francs.

Pour finir, il faut prendre en compte tous les frais de transports des différentes composantes (marbrerie,...). Mais ce monument contient également deux obus de 220 et ce grâce à la décision ministérielle 43026/A émise le 14 mars 1921. Dans une lettre précisant l'effectivité de cette décision, le directeur de cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux finances donne à la commune à titre de trophée de guerre les deux obus de 220 qui devront être acheminés aux frais de la commune depuis l'entrepôt de réserve de Chemilly (Yonne). Le Lieutenant Colonel Quantin supervisant les opérations de cet entrepôt de réserve renvoie alors une lettre quelques mois plus tard pour bien être certain que les frais de transports seront pris en charge par la commune.

On remarque également que l'emplacement du monument dans l'Eglise est reconnu emplacement public et non uniquement religieux par le préfet dans une lettre du 7 juillet 1920 permettant ainsi d'obtenir les subventions de l'Etat. Toutefois, l'Etat étant laïc, l'inscription « priez pour eux » n'est possible que parce que nous nous trouvons dans une enceinte religieuse.

En France, au cours de cette terrible guerre, sur les 8 millions de mobilisés que la France envoya combattre (pour une population de 40 millions d'habitants), 3 millions revinrent plus ou moins sévèrement blessés (du bras cassé, aux poumons dévastés par les gaz « Moutarde », en passant par la jambe amputée, sans parler des effets psychologiques d'un conflit d'une violence alors inégalée), et 1,4 million ne revirent jamais leur foyer. Aux Nonières, ils furent 36 à ne pas revenir. Souvenons-nous-en.

### *Topo démographique*

<i>Année</i>	<i>Population en nombre d'habitants</i>
1793	555
1800	657
1806	594
1821	603
1831	630
1836	772
1841	656
1846	902

<i>Année</i>	<i>Population en nombre d'habitants</i>
1901	762
1906	699
1911	616
1921	526
1926	491
1931	475
1946	472
1954	386

1851	905
1856	834
1861	792
1866	756
1872	763
1876	772
1881	788
1886	763
1891	734
1896	712

1962	328
1968	274
1975	229
1982	184
1990	174
1999	181
2004	180
2006	196
2009	210
2012	218

*TEYSSEIRE Lucas.*